



Fédération Française du Sport Automobile **FFSA**



# CHAMPIONNAT DE FRANCE D' ENDURANCE TOUT TERRAIN

21 et 22 juillet 2007

## REGLEMENT PARTICULIER

*6<sup>ème</sup> Manche du Championnat de France*  
d'ENDURANCE TOUT-TERRAIN  
de L'ORLEANAIS-AEB

*Circuit de la Grémuse*  
ARDON-OLIVET  
LOIRET

# PROGRAMME – HORAIRES

Parution du Règlement et ouverture des engagements :

**Mercredi 30 mai 2007 à minuit.**

Clôture des engagements :

**Lundi 16 juillet 2007 à minuit.**

Vérifications des documents et des véhicules :

**Vendredi 20 Juillet de 16h00 à 19h00**

**Samedi 21 juillet 2007 de 8h00 à 12h00**

Entrée Circuit de la Grémuse (seuls les véhicules contrôlés et munis du badge obligatoire auront accès au paddock.)

1<sup>ère</sup> Réunion du Collège des Commissaires Sportifs :

**Samedi 21 juillet 2007 à 12h00**

Local commissaires, Circuit de la Grémuse.

Publication des équipages admis au départ :

**Samedi 21 juillet 2007 à 13h00** au PC Course

et à l'entrée des stands (Local Relations Concurrents).

Briefing :

**Samedi 21 juillet 2007 à 13h30** par la Direction de course à l'entrée des stands au local des Relations Concurrents

**Emargement obligatoire pour tous les pilotes**

Essais :

**Samedi 21 juillet 2007 de 14 h à 18 h 30**

de 14 h à 16 h essais libres tous les pilotes devront avoir fait au moins un tour

de 17 h à 18 h 30 essais qualificatifs. Le pilote qualifiant la voiture sera choisi parmi l'équipage, un seul pilote qualifiant la voiture soit sur un tour soit sur deux tours, à l'appréciation du directeur de course

En fonction du timing le 2<sup>ème</sup> pilote pourra prendre part aux essais

Course :

**Dimanche 22 juillet 2007**

- Départ à 11h00.

- Arrivée à 17h00.

Mode de départ

Départ lancé.

Parc Fermé :

**Samedi 21 juillet 2007**

- De 16h50 à 18h30 , les voitures seront en parc fermé pour les essais qualificatifs
- Le parc fermé du samedi soir à 20 h 30 est obligatoire et sera réouvert le dimanche 22 juillet 2007 à 9h (20 h 30 étant le dernier délai pour rentrer dans le parc le samedi soir)

**Dimanche 22 juillet 2007**

A l'arrivée de la course à 17 heures

Ouverture du Parc 30 minutes après l'affichage des résultats provisoires si aucune réclamation n'est formulée dans les délais réglementaires

Affichage :

**Dimanche 22 juillet 2007 de 11h00 à 17h00**

Au panneau officiel situé à l'entrée des stands au Local Relations Concurrents

Remise des Prix :

**Le Dimanche 22 juillet 2007 à 18 h 30**

Circuit de la Grémuse Chapiteau du réceptif de Course, à l'entrée des stands

## OFFICIELS

Observateur FFSA	<b>Bernard DEMEUZOIS</b>	
Président d'ASA	<b>Roger SOULAT</b>	1504/4825
Secrétaire du Meeting	<b>Jean-Luc BOURRIER</b>	1504/6764
Président du Collège	<b>James PIEDALLU</b>	1504/1483
	<b>Jacques BOCQUET</b>	1504/3243
	<b>Nicolas OUVRIER</b>	1504/44639
	<b>Jannick DAUBIGNE</b>	1504/6560
	<b>Jean-Yves PINSON</b>	1101/17694
Secrétaire du Collège ou CS stag.	<b>Eliane PIEDALLU</b>	1504/134846
Directeur de Course	<b>Gilbert LUCAS</b>	1422/12948
Directeur de Course Adjoint	<b>Elisabeth PERROT</b>	1504/6564
Adjoints à la Direction de Course	<b>Sylvie MONNIER</b>	PC radio et administratif 1301/9968
	<b>Sylvain MONNIER</b>	Remorquage 1301/9636
	<b>Didier FOURNEAUX</b>	Travaux piste et arrosage 1317/7071
	<b>Michel VAURIE</b>	Contrôle entrée piste 1706/1059
	<b>Jean-Yves BRISSET</b>	Ravitaillement 1504/3244
	<b>Joël JUGNIOT</b>	Stands 1504/6813
Secrétariat à la Direction de Course	<b>Denise FOURNEAUX</b>	1317/37100
Responsable Relations Concurrents	<b>Joël BOURCIER</b>	1504/6549
	<b>Virginie SOULAIRE</b>	1432/151742
Speakers	<b>Joël MICHAU</b>	1430/59561
	<b>Bernard FAUCONNET</b>	
Commissaire Technique FFSA	<b>Serge LARQUEY</b>	1006/8454
Responsable Commissaires Tech.	<b>Jean-Paul BOUCHARD</b>	1504/14965
Commissaires Techniques	<b>Gilles SAVOIRE</b>	1504/36528
	<b>Gérard PINTO DA ROCHA</b>	1504/35529
	<b>Dominique RHODON</b>	1504/123964
	<b>Michel TOURLOURAT</b>	1504/8826
	<b>Jean-Pierre HERBERT</b>	1504/25645
Responsable Commissaires	<b>Gilles ROUX</b>	1504/1482
	<b>Pierre MOINDROT</b>	1504/3242
Responsable Chrono	<b>Jean Marie SAINT-JEAN</b>	1003/1054
Chronos	<b>Karine LAUNAY</b>	1504/53487
	<b>Jean-Marie BLUTTEUX</b>	1504/9742
Responsable des médecins	<b>Myriam DREXLER</b>	1504/166662
Ambulances	<b>Ambulances Saint NICOLAS-DAUPHINE</b>	
Responsable Presse	<b>Claire BOISQUILLON</b>	1504/165440
Responsable logistique	<b>José PERROT</b>	1504/6570
Responsable signalétique	<b>Alain CAILLE</b>	1504/4822
Relation avec les Autorités	<b>Roger SOULAT Jean-Claude PAINCHAULT</b>	
Responsables Intendance	<b>Jean-Marc PELLETIER</b>	
	<b>Mmes Yvette PAINCHAULT</b>	1504/165444
	<b>Marie-Thérèse PELLETIER</b>	1504/165441
Responsable Buvettes	<b>Marie-Thérèse SOULAT</b>	1504/28650

## ARTICLE 1 P - ORGANISATION

L' **ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE du Loiret** organise les 21 et 22 juillet 2007, en qualité d'organisateur administratif et technique avec le concours des Clubs de l'ASA, une Epreuve Nationale comptant pour le Championnat de France d' ENDURANCE TOUT TERRAIN, dénommée :

### *6 HEURES D'ENDURANCE TOUT TERRAIN DE L'ORLEANAIS*

Le présent Règlement a été enregistré par la Fédération Française du Sport Automobile sous le permis d'organisation n° R 59 en date du 16/02/2007

#### **- COMITE D'ORGANISATION :**

Président :	Roger SOULAT
Vice- président	José PERROT
Piste	José PERROT et Claude VIVIEN
Secrétariat	Jean-Luc BOURRIER et Elisabeth PERROT
Matériel	Jean-Marc PELLETTIER
Signalétique	Alain CAILLE
Sécurité	Jean-Claude PAINCHAULT

#### **Le Secrétariat du Rallye est assuré avant l'Epreuve :**

Mr BOURRIER Jean Luc – 573 rue de Couasnon 45160 OLIVET  
Tel : 02.38.66.46.62 – Fax : 02.38.51.15.34  
e-mail : [asac.loiret@wanadoo.fr](mailto:asac.loiret@wanadoo.fr)

#### **Permanence pendant l'Epreuve : au PC Secrétariat les 21 et 22 juillet 2007 du 21 juillet 8h00 au 22 juillet 20h00.**

Jean Luc BOURRIER	06.83.11.48.29
Roger SOULAT	06.80.33.83.89

#### **- MEMBRES DU COMITE D'ORGANISATION :**

##### **Membres d'honneur :**

Mr Michel SAPIN	Président du Conseil Régional Centre
Mr François DUMON	Vice-Président du Conseil Régional Centre chargé des sports
Mr BAHEGNE Patrick	Directeur Régional de la Jeunesse et des Sports
Mr Eric DOLIGE	Président du Conseil Général du Loiret
Mr Gérard GAINIER	Vice-Président du Conseil Général du Loiret chargé des sports
Mr Yves CLEMENT	Conseiller Général du Canton d'Olivet
Mr Serge GROUARD	Député Maire d'Orléans
Mme Martine GRIVOT	Adjointe au Maire d'Orléans chargée des sports
Mr LACOMBE	Lieutenant-Colonel Chef de Corps 6-12 <sup>ème</sup> Régiment de Cuirassiers
Mr LAFONT-RAPNOUIL	Lieutenant-Colonel
Mr DURAND	Capitaine
Mr Marc ROY	Président du Comité Régional Sport Automobile du Centre
Mr Hugues SAURY	Maire d'Olivet
Mr Michel VALLET	Maire d'Ardon

**Membres de l'Organisation :**

Mr DEDENON	Adjudant-Chef
Mr Jean Louis DRONNE	Conseiller technique
Mr Jean-François BRANGER	Société A E B
Mr Roger SOULAT	Président ASA du Loiret
Mme Sophie GARDIA	Présidente de l'Ecurie du Gâtinais
Mr Jean Claude PAINCHAULT	Président de l'Ecurie d'Orléans, Président délégué de l'ASA
Mr Gilles ROUX	Président du Club des Commissaires
Mr Jean Luc BOURRIER	Secrétaire Général de l'ASA du Loiret
Mr José PERROT	Trésorier de l'ASA du Loiret
Mme Elisabeth PERROT	Secrétaire adjointe pour les 6 heures
Mr Jean Marc PELLETIER	Trésorier adjoint de l'ASA du Loiret
Mr Jacques CHAUMERON	Vice-Président de l'ASA du Loiret
Mlle Claire BOISQUILLON	Secrétaire du Comité Régional et de l'ASA du Loiret
Mr Jean – Yves BRISSET	Représentant de l'Ecurie Chrono +
Mr Alain CAILLE	Représentant de l'Ecurie du Giennois
Mr Denis HEMERAY	Travaux piste
Mr Claude VIVIEN	Travaux piste

**Pour toutes informations non contenues dans le Règlement Particulier ci-dessous, seul le France Auto 2007 - REGLEMENTATION RALLYE, fera office de référence pour tous litiges.**

**Les rubriques concernées sont :**

- Règles spécifiques Endurance Tout Terrain **Pages 92, 93, 94, 95,96, 97 et 98**
- Championnat de France d'Endurance Tout Terrain **Page 99 et 100**

**1-2 P : ELIGIBILITE**

Les 2èmes 6 HEURES D'ENDURANCE TOUT TERRAIN DE L'ORLEANAIS comptent pour :

- Le Championnat de France d'Endurance Tout Terrain
- Le Trophée des Pilotes de Voitures Tout Terrain de série

**1-3 P : VERIFICATIONS**

Les équipages engagés recevront, avec leur accusé de réception d'engagement, une convocation pour les Vérifications :

**1/ ADMINISTRATIVES :** Les Vérifications de la conformité des licences concurrent, conducteur et coéquipier, du passeport technique, de la fiche d'homologation, etc... auront lieu :

**Vendredi 20 juillet de 16h00 à 19h00**

**Samedi 21 juillet 2007 de 8h00 à 12h00** sur convocation individuelle.

**2/ TECHNIQUES :** Les Vérifications de la conformité des voitures, éléments de sécurité, etc...auront lieu :

**Vendredi 20 juillet de 16h00 à 19h00**

**Samedi 21 juillet 2007 de 8h00 à 12h00.**

Les Vérifications finales seront effectuées au

**Garage du Pont de l'Europe**

18 rue de St Pryvé

45750 ST PRYVE ST MESMIN

Taux de main d'œuvre 45 euros TTC maximum.

En dehors des pénalités prévues à la Réglementation Générale (voir Réglementation Technique Epreuves Tout Terrain FFSA), les pénalités suivantes seront appliquées :

- Carburant dans les stands		Mise hors course
- Non lisibilité des numéros	1 <sup>ère</sup> infraction	Avertissement
	2 <sup>nde</sup> infraction	Moins 2 tours
- Non arrêt du moteur au ravitaillement		Moins 1 tour
- Véhicule personnel ou particulier (hors assistance) dans les stands		Moins 1 tour
- Remorque dans les stands ou en dehors du Parc prévu a cet effet		Moins 1 tour

## **ARTICLE 3 P - CONCURRENTS ET PILOTES**

### **3-1 P : DEMANDES D'ENGAGEMENT - INSCRIPTIONS**

#### **3-1-1 P : Coéquipier**

Cette Epreuve est autorisée avec coéquipier.

**3-1-5 P** : Tout concurrent qui désire participer à l'épreuve des 6 HEURES D'ENDURANCE TOUT TERRAIN DE L'ORLEANAIS, doit adresser à l'adresse suivante, **avant le lundi 16 juillet 2007 à minuit** (le cachet de la poste faisant foi), la demande d'engagement ci-jointe dûment complétée:

**Ne seront pris en compte que les engagements accompagnés du règlement des droits d'engagement.**

## **Association Sportive Automobile du Loiret**

**Comité Départemental du Sport Automobile du Loiret**

573 rue de Couasnon 45160 OLIVET

Tel. 03 38 66 46 62

Fax. 02 38 51 15 34

e-mail : [asac.loiret@wanadoo.fr](mailto:asac.loiret@wanadoo.fr)

Siège social : Maison des Sports – 1240 rue de la Bergeresse – 45160 OLIVET

Ou

**Mr SOULAT Roger**

Le Calme – 12 route d'Oussoy- 45700 LOMBREUIL

Tel/fax. 02 38 96 39 34

port. 06 80 33 83 89

e-mail : [soulat.roger@wanadoo.fr](mailto:soulat.roger@wanadoo.fr)

**3-1-10 P** : Le nombre des engagés est fixé à **60 voitures maximum**.

L'Organisation se réserve le droit d'annuler l'épreuve si il y moins de 40 inscrits.

**3-1-11 P** : Les droits d'engagement (comprenant fourniture des transpondeurs et arrosage de la piste) sont fixés à :

a/ Avec la publicité facultative des organisateurs **500 €**

b/ Sans la publicité facultative des organisateurs **1000 €**

c/ Refus d'engagement (voir prescriptions générales)

**3-1-12 P** : La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement.

## **ARTICLE 4 P – VEHICULES ET EQUIPEMENTS**

### **4-1 P : Voitures autorisées**

Conforme au Règlement Technique des Epreuves Tout Terrain FFSA

### **4-2-1 P : Pneumatiques**

Conforme au Règlement Technique des Epreuves Tout Terrain FFSA

### **4-2-3 P : Limitation des changements de pièces**

Conforme au Règlement des Epreuves d'Endurance Tout Terrain

## **ARTICLE 5 P – PUBLICITE**

La publicité collective sera communiquée dans l'additif n°1 Organisateur.  
La publicité facultative sera communiquée sur place sans majoration de droit.

## **ARTICLE 6 P – SITES ET INFRASTRUCTURES**

### **6-1 P : Description**

La longueur du Circuit homologué est de 4, 600 kms et se trouve sur le site naturel du Terrain Militaire « La Grémuse », du 6 et 12<sup>ème</sup> Régiment de Cuirassiers d'Olivet sur la commune d'Ardon.

## **ARTICLE 8 P – RECLAMATIONS / APPELS**

Conforme à la Réglementation Générale FFSA sauf pour le remorquage.  
La pénalité de 3 tours pour remorquage par un véhicule de l'organisation est supprimée  
Non présence du véhicule de course le samedi soir au parc fermé (voir article 8.4 de la réglementation : infraction au régime de parc fermé : )

## **ARTICLE 9 CLASSEMENT**

Conforme à la réglementation FFSA du Championnat de France des Rallyes Tout Terrain en vigueur

## **ARTICLE 10 P – TROPHEES / COUPES**

La distribution des trophées et coupes aura lieu le **Dimanche 22 juillet 2007 à 18 H 30** sur le Circuit de la Grémuse.

### **TROPHEES / COUPES**

Des trophées et coupes seront réparties sur la base du classement ( Scratch-Groupe ) et Classe, et ne seront pas cumulables.

Scratch T1A	8 premiers	
Scratch T1B	5 premiers	
Scratch T2	5 premiers	
Classes	3 premiers	(10 classes )
Classe T1A5	5 premiers	

Cinq commissaires tirés au sort recevront une coupe.

Dans la mesure où la Remise des trophées et coupes aura lieu à l'heure prévue, les pilotes classés qui ne se présenteront pas perdront le bénéfice de leur trophée ou coupe.

## **PRESCRIPTIONS PARTICULIERES A CETTE EPREUVE**

### **1/ Le Meeting comprend :**

**A/ ESSAIS CHRONOMETRES :** Terrain Militaire « La Grémuse » - Ardon Olivet.  
**Samedi 21 juillet 2007 de 14h00 à 18h30.**

Affichage de la liste des concurrents autorisés à participer aux essais à 13h00, à l'entrée des stands au local des relations Concurrents.

Les essais chronométrés servant à établir la grille de départ, se dérouleront en **deux manches (14 h à 16 h et 17h00 à 18h30)**,

**1<sup>ère</sup> Manche** de 14 à 16 h essais libres où chaque pilote doit avoir effectué au moins un tour complet  
**2<sup>ème</sup> Manche** de 17 à 18 h 30 essais qualificatifs donnant la grille de départ de la course du dimanche 22 juillet 2007 ; Le choix du pilote qualifiant la voiture est laissé à l'approbation de l'équipage. Si le timing le permet, un second pilote pourra participer à la qualification. L'ordre de passage pour les essais qualificatifs se fera par l'ordre croissant des numéros.

Les pilotes participants aux séries d'essais qualificatifs doivent être à la disposition de la Direction de Course à 16h45 (dernier délai) au parc fermé.

**Seul le meilleur tour chronométré sera retenu pour définir la grille de départ.**

Les temps seront pris au 1/10<sup>ème</sup> de seconde.

Affichage le **Samedi 21 juillet 2007**, de la grille de départ de la course du Dimanche 22 juillet 2007, au PC Course et à l'entrée des stands local relations concurrents **à 19 heures**

**B/ EPREUVE** : Terrain Militaire « La Grémuse »  
**Le Dimanche 22 juillet 2007 de 11 heures à 17 heures**  
**Durée total de la course 6 heures**

## **2/ Ravitaillement :**

Il n'y aura pas de pompes Super et Gas-Oil sur place.

Les concurrents Essence et Diesel seront obligés de se ravitailler exclusivement dans la zone prévue à cet effet à la sortie des Stands.

Les réserves personnelles et le dépôt de carburant dans les Stands seront interdits.

Pendant le ravitaillement dans la zone de sécurité :

- les véhicules devront **avoir le moteur coupé**
- le pilote devra **être HORS de son véhicule**
- **2 mécaniciens maximum** seront acceptés
- Il est également **interdit de fumer.**

## **3/ Numéros de toit :**

Chaque voiture devra avoir en permanence un numéro vertical de toit, de 24 cm de haut sur 35 cm de long. Le numéro sera visible des deux côtés, il sera placé dans l'axe de la voiture, devra avoir une hauteur de 18 cm et une épaisseur de trait de 4 cm. Il sera de couleur noire sur fond blanc.